PLAN

1- *Organisation interne du Conseil d'École*
2- *Organisation générale de l'école*
   2.1- *Règlement intérieur de l'école*
   2.2- *Projet d'organisation de la semaine scolaire*
   2.3- *Projet d'école*
   …
3- *Vie de l'école*
   3.1- *Activités scolaires dans l'école*
   3.2- *Activités scolaires hors de l'école*
   3.3- *Activités périscolaires*
   3.4- *Restauration scolaire*
   3.5- …
4- *Moyens*
   4.1- *Matériels*
   4.2- *Locaux*
   4.3- …
5- *Utilisation des locaux*

Donner un numéro à 1, 2, ou 3 chiffres pour chaque point de l'ordre du jour, placé avant le titre, dans la colonne prévue.
(Ex. : 3.1.1- Courseton)

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	*Ne rien inscrire dans cette colonne*
1 1 1	Organisation Générale de l'école **les prévisions de rentrée** : les inscriptions sont terminées ; les effectifs sont en baisse comme dans beaucoup d'écoles de la ville: 48 départs pour 38 arrivées. Les prévisions d'effectifs sont de 136 élèves. On note des constructions dans le secteur qui laissent penser à du mouvement dans l'été. **La structure de l'école** devrait rester la même que celle actuelle : 1 cl PS – 1 cl PS+MS – 1 cl MS - 1cl MS+GS – 1 cl GS. Comme tous les ans, les maitresses feront au mieux pour répartir et équilibrer les classes. Elles donneront priorité à l'ambiance classe. **Les horaires de l'école** à la rentrée prochaine sont **modifiés**. La demande de dérogation concernant le retour à la semaine de 4 jours a été validée par le DASEN. En conséquence, il y aura école le LUNDI – MARDI – JEUDI et VENDREDI. Les horaires des mouvements d'entrée et sortie du matin et du soir de l'école sont décalés de 10mn avec ceux de l'école Ledreux, ce qui donne pour les horaires d'apprentissages : - 8h25/11h30 le matin - 13h30/16h25 l'après-midi Le temps d'accueil de 10 mn avant chaque ouverture est maintenu. Les horaires du CLM du matin restent inchangés.	
1- 2	**Les passages de classe.** Les classeurs de suivi seront donnés pour consultation et signature. Ils seront à rendre aux enseignantes car le classeur suivra les enfants dans leur scolarité l'an prochain. « La synthèse des acquis de fin d'école maternelle » est un feuillet institutionnel qui sera remis par les maitresses de grandes sections aux enseignantes de CP, après signature des parents.	
2 2 - 1	Vie de l'école **Point sur les activités scolaires actuelles :** La dernière période est longue. Merci de faire attention aux heures de coucher dans les prochaines semaines à venir car la fatigue commence à s'installer. Le panneau avec informations est efficace pour communiquer. - la piscine : Il ne reste plus qu'une séance. Enfants et maitresses sont satisfaits. Le conseil d'école regrette qu'il y ait eu moins de séances que l'an passé (7 séances uniquement).	

- L'intervention du major PICAN (prévention routière – apprendre à traverser) a donné entièrement satisfaction aux enfants comme aux enseignantes. A renouveler.

- le forum santé : les GS ont participé comme tous les ans à une animation sur le brossage des dents.

- le vote des Incorruptibles : Le vote pour le livre de l'année a été une fois de plus une expérience positive pour les enfants.

- l'exposition « POULES » : Evénement très fédérateur qui permet une appropriation différente des lieux et des échanges avec les maitresses

2 - 2 **La fête de la Caisse des écoles**

Elle aura lieu Samedi 09 juin, dans 1 semaine, sur l'île de la commune.
Danse des GS à 11h, RdV sur place à 10h45.
4 écoles maternelles participent à la danse.
La kermesse aura lieu dès 12h00. Un stand sera tenu par les enseignantes de maternelle. Il ouvrira à 12H00.

2 - 3 **La visite de l'école** pour les nouveaux inscrits

vendredi 22 juin à 17h

La présence de représentants de parents d'élèves est souhaitée pour échanger avec les familles. (Vanessa Perdereau API, Sonia Chatelain PEEP).
Les enseignantes regrettent qu'il n'y ait plus de visite organisée par les crèches pour préparer la rentrée des classes. Mme Boiron en reparle aux directrices de crèches et propose aux parents d'élèves de soutenir l'initiative, par ex.en accompagnant.

2- 4 **Les sorties scolaires**

Mardi **26 juin** : classes verte, violette, turquoise à Trappes (forêt domaniale)
Mardi **3 juillet** : classes bleue et rose (ferme d'Ecancourt, à Jouy le Moûtier) pour des ateliers culinaires.
Ne pas inscrire les enfants à la cantine : pique-nique
Attention aux horaires de départ (8h10 le 26 juin)

2-5 **La kermesse**

SAMEDI 30 JUIN dans la cour de l'école.
Elle débutera à 10h en chansons. Le thème de cette année est : « les animaux sauvages ».
Le conseil d'école conserve les tarifs identiques à l'an dernier : 0,6€/ticket, 5€ les 10 tickets, préventes la semaine précédant la kermesse.
Enseignantes et représentants de parents d'élèves s'activent pour que l'organisation des stands soit satisfaisante.
Nous aurons besoin de l'aide de parents pour la tenue des stands et la sécurité afin que la fête soit réussie.

3 Les Moyens alloués à l'école

3 - 1 **La coopérative scolaire**

Le bilan financier de la coopérative est présenté.
Avant la vente de torchons/cabas, il reste 1100€ en banque et 300€ en liquide.
L'école a dépensé plus que ce qu'elle n'a gagné cette année.
Les fédérations profitent de ce conseil d'école pour remettre un chèque issu de l'opération Bulbes PEEP/API : 140€

3 - 2	**Travaux et Aménagements** • Un bac à sable est redemandé. Il est en suspens : l'entretien pose question. Néanmoins, le nombre d'enfants et la taille de la cour amènent les enseignantes à proposer cet aménagement afin d'avoir des activités supplémentaires à proposer aux enfants. • Le visiophone est posé dans le bureau. • Un coup de peinture serait à redonner sur le mur à dessiner et sur le circuit de voitures. Ce sont les fédérations de parents PEEP/API qui les avaient mis en place il y a quelques années.	
3 - 3	**La sécurité :** **Les températures à l'étage en cas de fortes chaleurs :** Un relevé sera fait quotidiennement afin d'avoir une base de réflexion concernant les aménagements à apporter. Avec Vigipirate, il n'est plus possible d'ouvrir les portes à volo pour faire courant d'air. Il s'avère que les classes du haut et le dortoir sont extrêmement chauds en cas de fortes chaleurs et qu'il est impossible d'y accueillir correctement des enfants. **le PPMS** Jeudi **28 juin** : Le ministère a demandé un PPMS à cheval sur le temps périscolaire et scolaire (pour travailler le passage de relais). Les Yvelines sont département pilote. La ville de Maisons-Laffitte est également ville pilote. Un scénario tempête (mise à l'abri) est retenu ce jour-là vers 13h15. Pour les enfants qui mangent à l'extérieur une solution d'accueil sera réfléchie au cours d'une réunion entre l'Education Nationale et les directrices des écoles d'une part et la municipalité et les directeurs des Centre de Loisirs d'autre part. La séance est levée à 21H00	